



Le Montbouonnais



Installations sportives à la salle du plateau

n° 8 - septembre 2024

L'érito du maire.

Chers Habitants,

Une nouvelle fois les grilles de l'école se sont réouvertes, les portes de la médiathèque accueillant le périscolaire également. Nous souhaitons une **bonne année scolaire** à tous les élèves et à nos deux institutrices.

Comme l'an dernier, de nombreuses naissances à Montbouon ont été enregistrées, félicitations aux heureux parents.

Je me permettrai également de rendre hommage à Mr Xavier DOMON, décédé en début d'année. Très impliqué dans la vie du village, il n'avait ménagé ni son temps, ni sa peine durant de nombreuses années. Un bel exemple de l'homme public avec de belles valeurs au service des autres.

Hommage aussi à Mr Serge VARRIN, dévoué à sa commune durant de longues années.

Pour cette année déjà bien engagée, ont été réalisés :

- l'installation de deux tables de tennis de table extérieures et d'une aire de fitness ;
- Blowpatcher sur les rues du village, c'est-à-dire le rebouchage des « nids de poule » par une émulsion de bitume suivi d'un gravillonnage ;
- un état des lieux et mise en conformité des bâtiments publics au niveau de l'accessibilité ;

- le contrôle de conformité de la salle du plateau après passage de la commission départementale de sécurité.

Et seront réalisés :

- des travaux de voirie dont réfection de la chaussée du carrefour des 4 chemins à l'entrée du village ;
- un plan de circulation modifié et sécurisé, après nombreuses concertations entre les membres de la commission comprenant habitants et élus ;
- la pose de 2 abribus (subventionnés à 80 %) ;
- la création d'un columbarium similaire à l'existant.

Enfin parmi les projets 2025, nous travaillerons sur la continuité du projet du sentier des écoles et sur la réfection partielle de la cour de l'école (végétalisation, jeux)

La salle du plateau a repris ses activités (tennis de table, yoga), les manifestations (associations), les locations connaissent un réel succès. La première rémunération de la production d'énergie des panneaux photovoltaïques a rapporté 3012 € sur un an, permettant ainsi de couvrir partiellement les charges importantes de celle-ci.

A tous, je vous souhaite un excellent et bel automne.

Le Maire, **Gilles PERRIN.**

Mairie

- ⌚ Lundi de 13h30 à 17h30
- ⌚ Jeudi de 16h30 à 18h30
- ⌚ Vendredi de 8h30 à 12h
- ☎ 03 84 56 90 50
- ✉ montbouon.com@orange.fr
- 🌐 www.montbouon.fr

Médiathèque

- ⌚ Mercredi de 15h-18h
- ✉ media.montbouon@gmail.com
- 🌐 montbouon.fr/notre-village/mediatheque/

État civil

NAISSANCES

- **Lyana**, née le 3 février 2024, fille de Abir OMRANE et Jean-Marc JEANNOUTOT.
- **Talia**, née le 11 mars 2024, fille de Maroua DJEBRI et Karim KROUK.
- **Charlie**, née le 6 juin 2024, fille de Laetitia CHATELOT et Quentin MARENA.
- **Alyssia et Lara**, nées le 15 juin 2024, filles de Célia KHOUFFACHE et Védat SEZER.
- **Lexie**, née le 23 juillet 2024, fille de Virginie PIÉRARD et Julien GIRARD CLOS.
- **Livio**, né le 19 août 2024, fils de Olivia BRUOT et Jean-Christophe LOPEZ.
- **Eden**, né le 31 août 2024, fils de Manon VIOTTI et de Ender TORUN

Toutes nos félicitations aux heureux parents.

MARIAGE

- **Marion ZILAÏ et Aurélien BEAUFILS** mariés le 15 juin 2024.

Toutes nos félicitations aux mariés.

DÉCÈS

- Monsieur **Xavier DOMON**, décédé le 30 janvier 2024 à l'âge de 88 ans.
- Monsieur **Serge VARRIN**, décédé le 31 janvier 2024 à l'âge de 81 ans.
- Monsieur **Benjamin GERONE**, décédé le 5 septembre 2024 à l'âge de 37 ans.

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles.

Aménagements sécurité routière grande rue et rue du Mont Novel

Lors de la réunion publique du 17 octobre 2023, qui faisait suite à la pose d'écluses provisoires dans la grande rue et la rue du Mont Novel, et au vu des nombreuses propositions et idées qui ont été formulées, il a été proposé la mise en place d'une commission extra-municipale dédiée à la problématique de la vitesse souvent trop élevée des véhicules traversant notre village.

La commission a permis, grâce aux avis et propositions des montbouonnais, d'enrichir et d'orienter l'action municipale, sur ce sujet qui nous concerne tous. Le travail s'est concentré sur les deux rues citées plus haut où les abus les plus importants ont été constatés : seulement 9% des véhicules respectant la limitation dans la grande rue (dans le bas, vers les 4 chemins) et 21% dans la rue du Mont Novel.

Une douzaine de Montbouonnais et Montbouonnaises ont participé à plusieurs réunions de travail, accompagnée d'élus.

1. Réunion du 4 décembre

- Listage des aménagements possibles observés pour réduire la vitesse.
- Choix des municipalités à rencontrer pour échanger sur leurs aménagements déjà en place. De petites délégations (1 élu + 3 ou 4 participants) se déplaceront dans quatre communes voisines.

2. Rencontre avec des municipalités voisines du 19 décembre au 9 janvier : Seloncourt, Vandoncourt, Abbevillers, St-Dizier-l'Evêque.

3. Réunion du 17 janvier

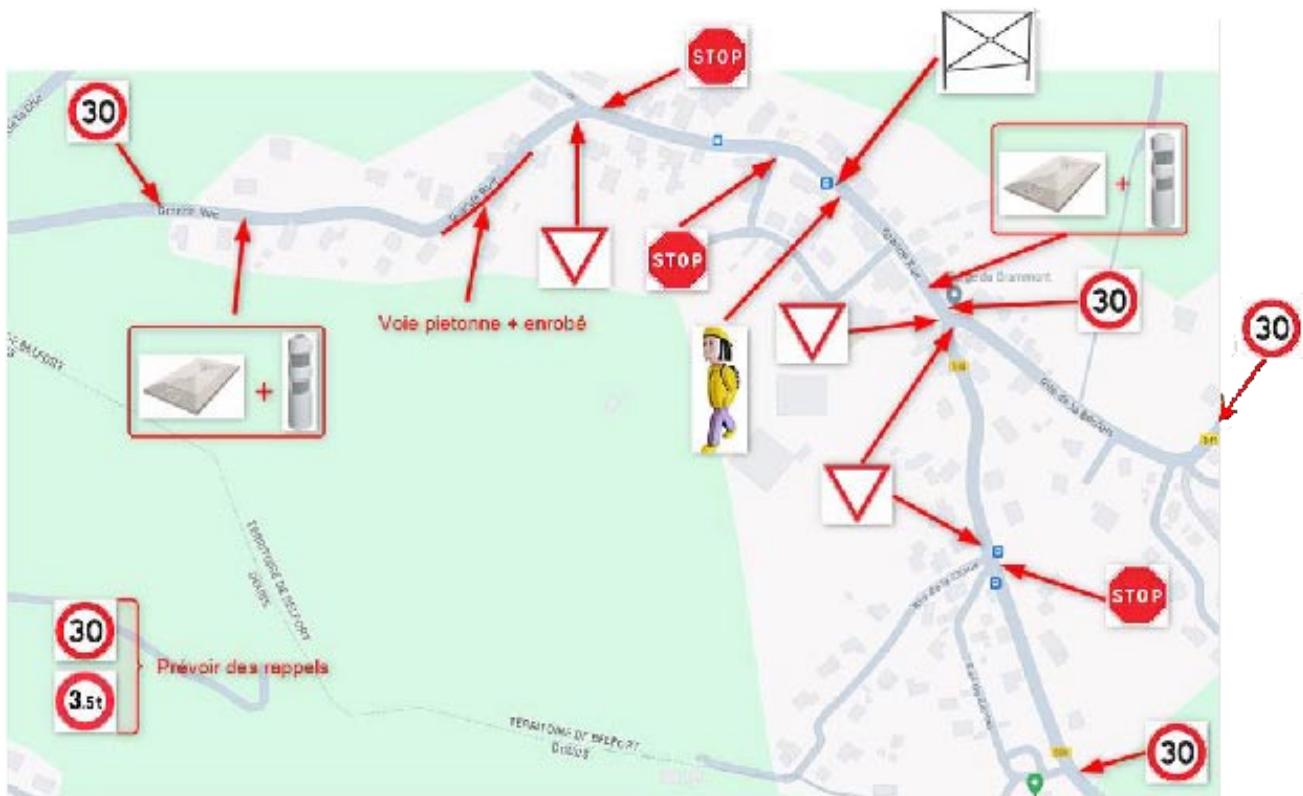
- Résumé des différentes réunions dans les villages voisins.
- Listage des aménagements possibles et cotation suivant différents critères (efficacité, faisabilité, coût ...).

4. Réunion du 17 février

- « Balade » dans le village pour bien se rendre compte de la configuration de nos deux rues et imaginer les aménagements possibles et adaptés, ainsi que leur éventuel emplacement.

5. Réunion finale du 17 avril. Proposition d'aménagements de sécurité par la commission :

- Passage à 30 km/h sur la totalité de la rue du Mont Novel, depuis l'entrée vers la salle du plateau jusqu'au croisement de la Vierge.
- Changement de priorité avec la rue de la chaux qui deviendra prioritaire : *STOP* dans le sens descendant sur la rue du Mont Novel et dans le sens montant un *CÉDEZ LE PASSAGE* (préféré à un *STOP* qui engendrerait davantage de nuisances sonores et pourrait être problématique en cas de neige).
- Changement de priorité au croisement de la vierge : un *CÉDEZ LE PASSAGE* pour les véhicules descendant la rue de Mont Novel, suppression



du *STOP* pour les véhicules venant de Beaucourt qui deviennent prioritaires et un *CÉDEZ LE PASSAGE* pour les véhicules montant de la grande rue. Cet aménagement, en plus de réduire la vitesse des véhicules descendant, devrait limiter le passage des véhicules sur la gauche de l'ilot central.

- Limitation à 30 km/h sur toute la grande rue depuis le croisement de la vierge jusqu'à la sortie vers les 4 chemins.
- Installation de 2 coussins lyonnais (en béton) entre le croisement de la vierge et l'école.
- Ajout d'une figurine d'écolier sur le trottoir devant l'école.
- Ajout de barrières garde-corps sur trottoir entre périscolaire et école, pour sécuriser le trajet des enfants et des accompagnatrices.
- Ajout d'un *STOP* pour les véhicules sortant de la rue Sous la Chaux en dessous de la mairie, (actuellement priorité à droite, rarement respectée).
- Changement de priorité vers le cimetière. Ajout d'un *STOP* en amont du passage piéton dans le sens descendant, ajout d'un *CÉDEZ LE PASSAGE* dans le sens montant sur la grande rue, et priorité donnée à la rue de la Fontaine (suppression du *CÉDEZ LE PASSAGE* dans cette rue).
- Création d'une voie piétonne (idem rue du Piquet à Vandoncourt en direction de Dasle) sur

la gauche en descendant depuis la fin du trottoir sous le cimetière jusqu'au virage suivant.

- Installation d'un coussin lyonnais avec écluse dans le bas de la grande rue à mi-distance entre virage et 4 chemins.

Certains équipements n'ont pas été retenus pour différentes raisons comme les feux tricolores intelligents (coûteux en fonctionnement et maintenance, se dérèglent régulièrement), l'installation de radar (pas de la compétence de la commune), les plateaux surélevés (déclivité trop importante, et trop souvent pas aux normes).

6. Lors du conseil municipal du 12 juin 2024, les propositions de la commission ont été retenues à l'unanimité par les élus.

Même si aucune solution n'est parfaite, les membres de la commission et les élus sont confiants dans les choix effectués mais également conscients que, ponctuellement, certains riverains pourraient subir quelques désagréments pour assurer une plus grande sécurité routière dans le village.

Concernant l'aspect financier, le coût total de ces aménagements avoisine les 40 000 € HT, auquel il faut ajouter les 40 000 € HT pour la réfection nécessaire de l'enrobé à l'entrée du village, du croisement des 4 chemins jusqu'aux premières maisons.

Pour supporter ces investissements conséquents, la municipalité a sollicité différentes acteurs (Département, CCST, Amendes de police) qui vont grâce à leur subvention pouvoir couvrir 65% des coûts.

Concernant le planning des travaux, la réfection de l'enrobé et la pose des coussins lyonnais se feront durant les vacances de la Toussaint (pas de bus RPI et déviation à mettre en place). Pour le reste des travaux (changements de priorité, voie piétonne ...), la date n'est pas encore complètement fixée mais devrait se tenir cet automne.

D'autres rues feront l'objet d'une réflexion similaire, notamment la rue de la Boulois. Mais avant d'y entreprendre des travaux conséquents, nous devons attendre d'en savoir davantage sur le dossier assainissement de la part de la CCST. (1ère tranche fin 2025).

Pour terminer, la municipalité remercie chaleureusement les personnes qui ont participé et qui ont consacré du temps à cette commission dans le but de rendre notre village plus sûr et plus agréable à vivre.

Équipements sportifs

A l'initiative de l'association *Sports et Loisirs*, et soutenu par la commune, le projet d'installation de deux tables de ping pong extérieures et d'un « agrès fitness » s'est concrétisé cet été. Ce projet est financé à 80% par des subventions de l'Agence Nationale du Sport, du Conseil Départemental et de la Communauté de Communes du Sud Territoire.



Quelques raquettes offertes par le club sont à disposition dans une boite. N'hésitez pas, comme de nombreuses personnes déjà, à profiter de ces équipements.

Si vous aimez le Ping, grands ou petits, n'hésitez pas à rejoindre le club *Sports et Loisirs* (contactez Gaëlle au 06 85 79 44 23).

Équipe communale

Madame Céline Hamann quitte ses fonctions au sein de la commune. Elle est remplacée par Isabelle Verdot qui assure l'accompagnement des enfants dans les bus scolaires de 11h30 et 16h30.

Nous souhaitons une bonne continuation à Mme Hamann et la bienvenue dans l'équipe communale à Mme Verdot.

Avenir (à vos agendas)

- ✿ **A partir du 1er octobre - Reprise du Yoga les mardis de 17h à 18h15.** N'hésitez pas à prendre des informations ou vous inscrire auprès de Carole Jacquenot au 06 86 34 96 24 ou mvtdevie@gmail.com.
- ✿ **Lundi 11 novembre - CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE** à 9h au monument aux morts.
- ✿ **Vendredi 6 décembre - VISITE DE SAINT NICOLAS.** Si vous souhaitez sa visite, l'inscription préalable est obligatoire avant le 15 novembre par mail à media.montbouton@gmail.com. Merci de préciser dans votre message votre adresse postale, votre numéro de téléphone, les noms et prénoms des enfants.
- ✿ **Dimanche 8 décembre - REPAS DES AÎNÉS** à 12h à la Salle du Plateau. Détails et inscriptions à venir.
- ✿ **Vendredi 3 janvier à 18h - VOEUX DU MAIRE** à la salle du plateau.



Numéros utiles

MÉDECIN DE BEAUCOURT

BIANCONI Laurence : 03-84-20-28-95

CABINET MÉDICAL DE DASLE : 03-81-34-39-42

SAMU : 15

SAPEURS-POMPIERS : 18

POLICE SECOURS : 17



Parole aux associations

Retour sur la 4ème édition du Montbout'son par MS90

Si le festival annuel de musique de Montbouton recevait un programme alléchant, force est de constater que la météo était davantage pluvieuse que les précédentes éditions, mais pas assez pour décourager la team du Montbout'D'son et ses bénévoles.

Cette année, suite à quelques rendez-vous d'information et de communication sur l'organisation de l'édition 2024, un nouveau groupe de bénévoles s'est formé et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'ils sont motivés ! Tous habitants de Montbouton ou de ses environs, les nouveaux membres se sont relayés durant toute la semaine pour livrer, manutentionner, assembler, sécuriser et embellir le site du plateau.

Malgré une pluie parfois diluvienne, leur bonne humeur et leur courage ont permis une édition complète sans problème technique. Ainsi, les huit groupes répartis sur deux jours de festival ont pu jouer devant un public passionné.

Le vendredi, c'était à The Bradley's d'ouvrir le bal avant les prestations de 55 horsemen et Fallen Lillies (photo ci-dessus). La troisième place du vendredi était réservée au groupe Dagoba, au sommet

de son art. Il faut souligner que Montbouton a accueilli un groupe reconnu sur la scène internationale après des tournées en Asie, Amérique et Europe leur ayant permis de partager l'affiche de groupe légendaire comme Machine Head ou Metallica.

Le samedi, journée à la météo plus clémente, a vu jouer Squallhard, Wootz, Kristel et Dropdead Chaos. Une mention spéciale aux membres de Kristel, trois musiciens originaires de Madagascar qui ont su entraîner le public dans un show mis au point durant leur tournée.

Rendez-vous est d'ores et déjà donné pour 2025 où le Festival Montbout'D'son se déroulera les **30 et 31 mai 2025**. Si la programmation n'est à ce jour pas encore publiée, l'équipe promet une édition encore plus complète.

Merci encore à tous nos bénévoles, Foodtruck, mécène, partenaire et à tout le public.

Enfin, nous vous donnons rendez-vous fin octobre pour la traditionnelle soirée d'halloween et fin décembre pour un goûter de Noël avec animation !

**Pour rejoindre les bénévoles du festival,
vous pouvez contacter Julien Girardclos
au 06 09 18 51 99.**